

Aide sociale dans des villes suisses : comparaison des indicateurs 2021

Chaque année, des villes membres de l'Initiative des villes pour la politique sociale relèvent et comparent certains indicateurs de l'aide sociale. Effectuée sur la base de données compilées par l'Office fédéral de la statistique, cette comparaison permet de documenter les développements de l'aide sociale de 14 villes accueillant environ un quart des bénéficiaires enregistrés en Suisse : Bâle, Berne, Bienne, Coire, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schlieren, Uster, Wädenswil, Winterthur et Zurich.

Stabilité du nombre de dossiers et du taux d'aide sociale

En 2021 et en moyenne, le nombre de dossiers d'aide sociale est globalement resté stable dans les 14 villes comparées, avec une légère diminution de -0,3% par rapport à 2020. Cet indicateur varie néanmoins selon les différentes villes. Contrairement à certaines craintes, la pandémie de Covid-19, si elle a eu pour conséquence une hausse temporaire du nombre de demandes d'aide sociale, n'a pas déclenché jusqu'ici d'amplification générale du recours à l'aide sociale.

A noter que toutes les villes ont enregistré en 2021 une hausse des personnes soutenues relevant du domaine de l'asile. Cela s'explique par la hausse importante du nombre de personnes réfugiées et admises provisoirement entre 2014 et 2018. Ces personnes, lorsqu'elles ont encore besoin d'un soutien, passent progressivement dans la compétence financière des cantons et des communes, alors qu'elles étaient auparavant comptabilisées dans la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés, qui est prise en charge par la Confédération.

En 2021, le taux d'aide social, qui mesure le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidente, est resté constant dans onze villes et a reculé dans trois. Selon les villes, il se situe entre 1,4% et 10,2%.

Conditions-cadres peu propices à la formation des personnes soutenues

Le chapitre spécial du rapport est consacré à la question des mesures de

formation destinées aux bénéficiaires de l'aide sociale dans les villes. En 2021, dans les 14 villes comparées, environ 54,9% des bénéficiaires de l'aide sociale n'avaient achevé aucune formation professionnelle, soit une augmentation de 2,6 points de pourcentage depuis 2017 (+1,4 point % par rapport à 2020).

Pour des raisons essentiellement liées à l'évolution structurelle du marché de l'emploi, il est toujours plus difficile pour les personnes sans formation de s'assurer un revenu couvrant le minimum vital. Il existe ainsi un risque accru de dépendre de l'aide sociale chez les personnes peu qualifiées.

Les auteurs du rapport ont réalisé une enquête auprès de 33 villes afin de mettre en lumière les facteurs qui favorisent ou empêchent l'encouragement à la formation des personnes soutenues par l'aide sociale. Au nombre des conditions-cadres positives, il est relevé que la formation pour les adultes peu formés et des personnes sans activité lucrative est généralement reconnue comme importante aux niveaux fédéral, cantonal et communal. De plus, les services sociaux disposent d'une marge de manœuvre permettant au moins en partie le financement de formation ou de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

Néanmoins, les conditions-cadres sont jugées comme globalement peu propices à la formation des personnes soutenues. Les principales entraves se situent au niveau du principe de la sortie rapide (au lieu de la formation durable), du manque de ressources humaines et financières, de lacunes dans le système des bourses d'études et des obstacles relevant du droit des étrangers.

[> Autres éclairages sous notre rubrique Social >> Aide sociale >> Statistiques de l'aide sociale](#)